Bonjour,

Nous vous remercions de contribuer à la prise de conscience que les  4 lois actuelles (Macron, MAPAM, NOTRe et TECV) visaient à se compléter  afin de libéraliser le secteur des transports et constituaient une étape  décisive et pourtant encore cachée aux français pour affaiblir l’échelon  national et créer les eurorégions. L’Union Européenne, en effet, presse les Etats membres afin de préparer le squelette territorial nécessaire  notamment à la mise en place du grand marché de libre échange transatlantique  (TAFTA et TISA) qui se négocie dans notre dos et se réforme pour assurer la même granulométrie que les Etats et comtés étasuniens. Ainsi, les compétences des communes, départements et échelon national sont transférés et répartis entre Conseils régionaux et Bruxelles.  Nous vous recommandons à ce propos la  conférence de François Asselineau, président fondateur de l’UPR pour obtenir plus d’éléments sur cette stratégie européenne qui se met en place en catimini et à l’insu des français sur [ce lien](https://www.youtube.com/watch?v=bYZ-hsF3CSs)

« Il y a eu déjà l'Europe des Régions; çà s'appelait le Moyen-Age, ça s'appelait la féodalité. » comme le disait Georges Pompidou (24  janvier 1974).

Nous rappelons que les français ont majoritairement refusé les  principes de la politique européenne basée sur le libre échange et la destruction des services publics lors du référendum de 2005. Nous représenterons donc leurs voix au Conseil régional et, dans l’attente de pouvoir arriver au  pouvoir en 2017, pour sortir de ce choix politique autoritaire et contraire à notre culture française solidaire issu du CNR, nous renforcerons et proposerons  de conserver la maitrise publique des transports (comme la « régie des chemins de  fer de Provence ») et les développerons.

« L’instauration d’une politique commune des transports entraîne l’élimination de toutes restrictions à l’égard du prestataire de services de  transport en raison de la nationalité ou du fait qu’il est établi dans un État  membre autre que celui où les services doivent être fournis. Pour  atteindre cet objectif de manière souple et sans heurts, il convient de prévoir  un  régime  transitoire de cabotage, tant que l’harmonisation du marché des transports routiers n’aura pas été réalisée» ([source](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:02009R1072-20130701&qid=1412869976390&from=FR) RÈGLEMENT (CE) No 1072/2009 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 21 octobre 2009).

Cette politique condamne le service public des transports locaux dévolus aux collectivités territoriales ainsi que nos emplois. Cette course au  moins disant social est profondément contraire à notre modèle social et augmente de façon considérable les inégalités et le chômage.

> Nous refuserons catégoriquement et dénoncerons tout projet d’[«expérimentation » de la concurrence privée du rail comme le  britannique Arriva](http://www.challenges.fr/entreprise/20131029.CHA6240/la-sncf-soumis-a-la-concurrence-britannique-sur-les-ter-des-2016.html), le proposerait dès 2016 au Conseil régional Nord -Pas de  calais.

Nous nous opposerons vigoureusement et informerons le plus largement possible sur l’obligation de libéraliser (obligation d’appel d’offre au privé) les TER au plus tard en  2026 par l’UE. La [Commission européenne a mis en demeure la France d’interdire qu’EDF](http://www.lefigaro.fr/societes/2015/10/30/20005-20151030ARTFIG00352-barrages-la-france-mise-en-demeure-de-liberaliser-par-bruxelles.php) ne se positionne sur les appels d’offre concernant nos barrages hydroélectriques et les grèves engendrées sont étrangement passées sous silence par les média.

Nous proposons d’ailleurs aux français en 2017 de récupérer leur  pouvoir de création monétaire afin de sortir de l’arnaque de la dette publique (article 123 du TFUE) qui condamne nos services publics à la privatisation  et à devenir des organisations à but uniquement lucratifs au détriment de l’intérêt général. Il s’agira donc pour nous, en tant que conseiller  régional, de freiner autant que faire se peut, les inégalités inhérentes à l’alignement du public sur le privé et de conserver le principe républicain  d’égalité de droit et d’accès au service public de qualité pour tous.

La Loi Macron coûtera cher aux régions car elle favorise la  concurrence du rail par la route, via les autocars que la SNCF met en place pour concurrencer ses propres TER (les « ouibus ») afin de ne pas  laisser trop de parts de marché aux entreprises privées de transports de voyageurs  par la route. Ainsi, les TER vont perdre des parts de marché du fait de la concurrence des transports par autocar. Nous serons attentifs pour  la sureté à l’état des voies notamment secondaires ; en effet, le Réseau  Ferré de France (RFF), la filière créée pour entretenir les voies sur  injonction de la Commission européenne au nom de la libre concurrence qui casse  le service public, a laissé se dégrader des milliers de kilomètres de voies secondaires.

De plus, malgré les mensonges encore éhontés des européistes sur  les tarifs appliqués dans le privé, les britanniques, après 20 ans de  privatisation, payent les tarifs les plus élevés d’Europe pour voyager dans un  matériel en mauvais état et qui a causé de nombreux accidents. Un de nos  adhérents, témoigne [ici](http://www.upr.fr/actualite/france/sncf-le-sabotage-conscient-des-services-publics-a-bretigny-sur-orge-la-sncf-connaissait-parfaitement-letat-desastreux-des-voies) de l’évolution désastreuse de la SNCF

> Nous sommes pour rétablir la démocratie et donc voulons rendre aux français leur capacité de décider des lois et notamment récupérer leurs  pouvoirs qui ont été abandonnés en 2008. Les français pourront ainsi récupérer également leur pouvoir de création monétaire afin d’évincer les marchés financiers des rênes de notre destinée et de notre économie. Ils nous  condamnent, en effet, à la dette publique par l’article 123 du TFUE et nous  imposent l’austérité budgétaire qui creuse inévitablement les inégalités.

Autant que faire se peut, dans l’attente de notre libération  nationale, en tant que conseillers régionaux, nous voulons développer la démocratie régionale en redonnant aux français une information loyale sur la politique par le biais de référendum local d’initiative populaire, créer une  chaine de télévision régionale chargée de diffusée tous les courants  d’opinion dans la société française et soutenir les média alternatifs et indépendants  qui contribuent au renouveau démocratique et à la sortie de la pensée unique imposée.

Nous vous prions de recevoir nos excuses pour ce délai de réponse et vous transmettons nos salutations les plus cordiales.

Daniel Romani

Union Populaire Républicaine - Tête de liste UPR PACA

[*Découvrez notre programme régional complet*](http://regionales2015.upr.fr/region/provence-alpes-cote-d-azur/)